

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Said MALLEK.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

BILAN ARRETE AU 30 juin 2020 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	30 Juin 2020	2019	31 Décembre 2019
		Liquidités et équivalents de liquidités	4	13 485 536
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	631 269 873	722 235 661	672 070 786
Portefeuille-titres de placement	6	6 481 685	897 395	839 379
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	21 226 855	18 323 680	20 021 856
Autres actifs	9	6 068 050	5 469 766	5 779 037
TOTAL DES ACTIFS		<u>689 291 953</u>	<u>768 679 248</u>	<u>732 474 307</u>
PASSIFS	Notes	30 Juin 2020	2019	31 Décembre 2019
		Concours bancaires	10	37 235 521
Dettes envers la clientèle	11	8 041 911	6 177 998	7 375 719
Emprunts et dettes rattachées	12	534 832 462	603 557 718	544 101 084
Fournisseurs et comptes rattachés	13	32 025 774	60 298 640	74 543 711
Autres passifs	14	13 916 684	16 793 907	12 805 980
TOTAL DES PASSIFS		<u>626 052 351</u>	<u>700 236 318</u>	<u>661 378 172</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		40 180 000	40 180 000	40 180 000
Réserves		8 951 182	8 628 591	8 575 590
Prime d'émission		13 996 000	13 996 000	13 996 000
Actions propres		(403 879)	(389 349)	(389 349)
Résultats reportés		8 297 198	8 664 341	8 664 341
Résultat de la période		(7 780 900)	(2 636 653)	69 552
Total des capitaux propres	15	<u>63 239 601</u>	<u>68 442 930</u>	<u>71 096 134</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>689 291 953</u>	<u>768 679 248</u>	<u>732 474 307</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2020
(Exprimé en dinars)

	<u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
ENGAGEMENTS DONNES	109 430 268	105 583 214	80 659 500
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	28 177 573	33 622 408	25 668 222
Garanties Réelles	8 000 000	-	-
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	73 252 695	71 960 806	54 991 278
ENGAGEMENTS RECUS	1 124 842 409	1 458 422 996	1 355 176 236
Cautions Reçues	352 278 527	516 872 478	479 112 389
Garanties Reçues	336 570	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	92 357 775	105 303 288	99 750 257
Valeurs des biens, objet de leasing	679 869 535	835 910 659	775 977 020
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	102 041 610	580 448	38 919 042
Emprunts obtenus non encore encaissés	101 818 201 **	-	38 400 000 *
Effets escomptés sur la clientèle	223 409	580 448	519 042

(*) Soit l'équivalent de 12.000.000 €

(**) Dont l'équivalent de 12.000.000 €

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2020
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	32 698 606	37 141 289	74 879 231
Intérêts et charges assimilées	17	(26 506 385)	(30 307 132)	(57 938 440)
Produits des placements	18	162 517	315 847	564 361
Autres produits d'exploitation	19	17 307	16 483	33 368
Produits nets		<u>6 372 045</u>	<u>7 166 487</u>	<u>17 538 520</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	3 825 423	3 796 205	7 729 526
Dotations aux amortissements	21	273 151	295 898	585 182
Autres charges d'exploitation	22	1 813 542	1 807 034	3 637 692
Total des charges d'exploitation		<u>5 912 116</u>	<u>5 899 137</u>	<u>11 952 400</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>459 929</u>	<u>1 267 350</u>	<u>5 586 121</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	8 065 819	3 455 020	4 457 633
Dotations nettes aux autres provisions	24	(68 294)	219 592	481 297
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(7 537 596)</u>	<u>(2 407 263)</u>	<u>647 190</u>
Autres pertes ordinaires	25	(288 919)	(282 965)	(406 787)
Autres gains ordinaires	26	118 791	144 823	172 620
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>(7 707 724)</u>	<u>(2 545 405)</u>	<u>413 023</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(65 376)	(90 948)	(316 355)
Contribution sociale de solidarité		(300)	(300)	(27 116)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>(7 773 400)</u>	<u>(2 636 653)</u>	<u>69 552</u>
Contribution conjoncturelle		(7 500)	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>(7 780 900)</u>	<u>(2 636 653)</u>	<u>69 552</u>
Résultat par action		(0,975)	(0,330)	0,009

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2020
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	165 381 563	243 865 768	490 473 460
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(127 951 515)	(102 582 848)	(232 737 170)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 605 312)	(6 616 288)	(11 978 466)
Intérêts payés	31	(32 386 667)	(33 741 380)	(58 927 013)
Impôts et taxes payés	32	(11 956 263)	(15 850 013)	(35 824 816)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(5 489 511)	(218 845)	(390 403)
		<u>(19 007 705)</u>	<u>84 856 394</u>	<u>150 615 591</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(1 439 495)	(878 210)	(2 828 403)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	122 000	144 800	189 992
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 000 000)	(2 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	780 000	780 000
		<u>(1 317 494)</u>	<u>(1 953 411)</u>	<u>(3 858 411)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(14 531)	(73 151)	(73 151)
Dividendes et autres distributions	35	(61 102)	(2 448 758)	(2 501 760)
Encaissements provenant des emprunts	12	563 031 799	709 782 000	1 376 532 000
Remboursements d'emprunts	12	(566 832 568)	(775 156 248)	(1 502 840 567)
		<u>(3 876 402)</u>	<u>(67 896 157)</u>	<u>(128 883 477)</u>
Variation de trésorerie		<u>(24 201 601)</u>	<u>15 006 826</u>	<u>17 873 703</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	451 616	(17 422 087)	(17 422 087)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	(23 749 985)	(2 415 261)	451 616

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2020	2019	2019		2020	2019	2019		2020	2019	2019
Intérêts de leasing	33 168 097	36 827 578	71 640 460	Intérêts et charges assimilés	26 506 385	30 307 132	57 938 440				
Intérêts de retard	364 965	983 980	1 840 348								
Variation des produits réservés	(1 804 820)	(1 910 775)	(992 757)								
Produits accessoires	970 363	1 240 506	2 391 179								
Autres produits d'exploitation	17 307	16 483	33 368								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>32 715 913</u>	<u>37 157 772</u>	<u>74 912 599</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>26 506 385</u>	<u>30 307 132</u>	<u>57 938 440</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>6 209 528</u>	<u>6 850 640</u>	<u>16 974 159</u>
Marge commerciale (PNB)	6 209 528	6 850 640	16 974 159	Autres charges d'exploitation	1 813 542	1 807 034	3 637 692				
Produits des placements	162 517	315 847	564 361	Charges de personnel	3 825 423	3 796 205	7 729 526				
<u>Sous total</u>	<u>6 372 045</u>	<u>7 166 487</u>	<u>17 538 520</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 638 965</u>	<u>5 603 239</u>	<u>11 367 218</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>733 080</u>	<u>1 563 248</u>	<u>6 171 302</u>
Excédent brut d'exploitation	733 080	1 563 248	6 171 302	Dotations aux amortissements et aux résorptions	273 151	295 898	585 182				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	998 236	1 372 613	1 912 776	- Pour dépréciation des créances	9 064 055	4 827 633	7 214 409				
- Sur les actions cotées	153 194	392	-	- Des autres actifs	130	-	-				
- Collectives	-	-	844 000	- Pour dépréciation des titres	10 887	168 985	239 904				
Autres produits ordinaires	118 791	144 823	172 621	- Pour risques et charges	73 883	50 999	241 392				
				Autres pertes ordinaires	288 919	282 965	406 787				
				Impôts sur les bénéfices	65 376	90 948	316 355				
				Contribution sociale de solidarité	300	300	27 116				
<u>Sous total</u>	<u>2 003 301</u>	<u>3 081 076</u>	<u>9 100 698</u>	<u>Sous total</u>	<u>9 776 701</u>	<u>5 717 729</u>	<u>9 031 146</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>(7 773 400)</u>	<u>(2 636 653)</u>	<u>69 552</u>
Résultat des activités ordinaires	(7 773 400)	(2 636 653)	69 552	Contribution conjoncturelle	7 500	-	-				
<u>Sous total</u>	<u>(7 773 400)</u>	<u>(2 636 653)</u>	<u>69 552</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>Résultat net</u>	<u>(7 780 900)</u>	<u>(2 636 653)</u>	<u>69 552</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease sera porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease sera ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ces opérations seront réalisées au cours du deuxième semestre de 2020.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2020, à 40.180.000 dinars composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2020, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité des dites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0% et 20,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-4 Impact de la pandémie COVID-19

L'année 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par la circulaire de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020.

A ce titre, Hannibal Lease a reçu 4.224 demandes de rééchelonnement pour un encours global de 302.640 KDT, dont 1.764 demandes traitées et totalisant un montant de 155.029 KDT, représentant 26,8% de l'encours financier.

Les échéances en intérêts non encore perçus qui s'élèvent à 5.642 KDT sont constatées en produits au 30 juin 2020.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, les périodes de report des échéances ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Cette crise sanitaire ainsi que les mesures de protection et de soutien prises par les autorités pour y faire face (confinement, fermeture des frontières, report d'échéances, etc.), ont eu des répercussions négatives sur la situation financière et les performances de la société durant le premier semestre de 2020 et sur ses perspectives pour les prochains exercices. Néanmoins, il n'existe aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation surtout qu'elle a su gérer son activité par télétravail durant la période de confinement général.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

3-5 Faits saillants

Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques	13 482 535	10 989 345	23 002 220
- Caisses	3 001	3 449	1 076
Total	<u>13 485 536</u>	<u>10 992 794</u>	<u>23 003 296</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
Créances sur contrats mis en force	666 240 606	751 022 868	702 210 800
Encours financiers	579 145 195	697 233 623	641 799 071
Impayés	83 335 071	56 381 308	62 551 653
Intérêts échus différés	(1 898 082)	(3 135 060)	(2 847 531)
Valeurs à l'encaissement	16 423	542 997	707 608
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	5 642 000	-	-
Créances sur contrats en instance de mise en force	10 736 311	6 964 604	5 696 392
Total brut des créances leasing	<u>676 976 918</u>	<u>757 987 472</u>	<u>707 907 192</u>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(9 592 808)	(8 451 378)	(8 536 105)
Provisions pour dépréciation des impayés	(28 087 721)	(19 316 719)	(21 078 606)
Provisions collectives	(2 951 000)	(3 795 000)	(2 951 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 987 235)	(4 100 433)	(3 182 415)
Total net des créances leasing	<u>631 269 873</u>	<u>722 235 661</u>	<u>672 070 786</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2019	<u>647 495 463</u>
Addition de la période	
- Investissements	72 904 711
- Relocations	9 921 869
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(129 327 326)
- Relocations	(5 212 963)
- Cessions à la valeur résiduelle	(37 392)
- Cessions anticipées	(5 862 856)
Solde au 30 juin 2020	<u>589 881 506</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Créance à plus de cinq ans		5 581 829	8 525 741	6 400 823
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		334 265 931	440 688 791	394 527 970
- Créance à moins d'un an		288 746 599	336 954 321	320 227 092
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>628 594 359</u>	<u>786 168 854</u>	<u>721 155 885</u>
- Revenus à plus de cinq ans		644 103	1 235 324	870 334
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		39 845 263	48 963 892	46 034 204
- Revenus à moins d'un an		51 868 409	55 104 072	52 845 719
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>92 357 775</u>	<u>105 303 288</u>	<u>99 750 257</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	4 842 097	4 736 113	5 286 442
- Contrats suspendus ordinaires	(4)	11 209 803	11 631 945	15 107 000
- Contrats suspendus contentieux	(5)	26 856 711	11 631 945	15 107 000
- Contrats en cours	(6)	10 736 311	6 964 604	5 696 392
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	<u>589 881 506</u>	<u>704 198 227</u>	<u>647 495 463</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	326 289 563	204 495 196	16 936 167	11 656 380	19 767 889	579 145 195
Impayés	2 898 621	31 834 724	6 848 740	9 930 995	31 821 990	83 335 070
Contrats en instance de mise en force	10 008 042	728 269	-	-	-	10 736 311
CREANCES LEASING	339 196 226	237 058 190	23 784 907	21 587 375	51 589 878	673 216 576
Avances reçues (*)	(7 520 509)	(58 392)	-	-	(457 010)	(8 035 911)
ENCOURS GLOBAL	331 675 717	236 999 798	23 784 907	21 587 375	51 132 869	665 180 666
ENGAGEMENTS HORS BILAN	22 827 186	5 350 387	-	-	-	28 177 573
TOTAL ENGAGEMENTS	354 502 902	242 350 185	23 784 907	21 587 375	51 132 869	693 358 239
Produits réservés	-	-	(824 857)	(1 042 652)	(3 119 726)	(4 987 235)
Provisions sur encours financiers	-	-	(16 749)	(229 484)	(9 346 574)	(9 592 808)
Provisions sur impayés	-	-	(822 297)	(2 634 064)	(24 631 360)	(28 087 721)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 663 904)	(3 906 200)	(37 185 940)	(42 756 044)
ENGAGEMENTS NETS	354 502 902	242 350 185	22 121 004	17 681 175	13 946 928	650 602 194
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			3,43%	3,11%	7,37%	
						13,92%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2019						8,06%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2019						10,82%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,00%	18,09%	72,72%	
						44,30%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019						56,05%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2019						37,48%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Actions cotées	1 449 323	1 422 343	1 449 323
- Titres SICAV	-	13 685	-
- Certificats de dépôts	5 500 000	-	-
Total brut	6 949 323	1 436 028	1 449 323
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(467 637)	(538 633)	(609 944)
Total net	6 481 685	897 395	839 379

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,500	110 446	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,240	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,330	28 547	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,230	104 400	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,100	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	1,210	203 464	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	4,450	20 781	0,017%
Total				1 449 323		467 637	

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
Total	10 759 953	10 759 953	10 759 953

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2020 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
Total				8 178 841	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2020 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
Total					2 581 112	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2020
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	645 377	9 000	-	-	654 377	560 527	31 240	-	591 767	-	62 609
Logiciels en cours		25 742	-	-	-	25 742	-	-	-	-	-	25 742
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	686 542
Total des immobilisations incorporelles		1 357 661	9 000	-	-	1 366 661	560 527	31 240	-	591 767	-	774 893
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	1 187 360	65 404	-	1 252 764	-	1 377 762
Matériel de transport	20,0%	994 222	252 489	-	186 220	1 060 490	655 210	84 067	181 073	558 204	-	502 286
Equipements de bureau	10,0%	737 265	4 317	-	-	741 582	598 605	16 922	-	615 527	-	126 055
Matériel informatique	33,3%	796 666	10 170	-	-	806 836	634 812	48 403	-	683 215	-	123 620
Installations générales	10,0%	747 557	24 860	-	-	772 417	529 136	26 180	-	555 316	-	217 102
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	43 191	936	-	44 127	-	1 759
Immobilisations en cours		10 924 606	945 487	35 758	-	11 905 851	-	-	-	-	-	11 905 851
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		326 171	236 975	(35 758)	-	527 388	-	-	-	-	-	527 388
Total des immobilisations corporelles		23 123 038	1 474 298	-	186 220	24 411 116	3 648 315	241 911	181 073	3 709 154	250 000	20 451 962
TOTAUX		24 480 699	1 483 298	-	186 220	25 777 776	4 208 842	273 151	181 073	4 300 921	250 000	21 226 855

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Charges reportées	1 569 402	1 894 837	1 454 818
- Dépôts et cautionnements versés	54 800	40 100	54 800
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 504 094	1 363 346	1 351 142
- Personnel, avances et acomptes	67 904	95 717	41 140
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	1 076 367	412 682	1 121 053
- Etat, compte d'attente TVA	1 284 680	941 633	1 174 509
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	96 809	297 975	256 372
- Débiteurs divers	55 393	65 173	88 045
- Charges constatées d'avances	178 537	178 109	56 964
Total brut	<u>6 238 139</u>	<u>5 639 724</u>	<u>5 948 995</u>
A déduire :			
- Provisions	(170 089)	(169 958)	(169 958)
Montant net	<u>6 068 050</u>	<u>5 469 766</u>	<u>5 779 037</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2020
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	158 279	120 000	278 279	158 279	-	158 279	120 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	6 729 088	381 929	7 111 017	5 274 270	387 346	5 661 616	1 449 402
TOTAUX		7 562 934	501 929	8 064 863	6 108 116	387 346	6 495 462	1 569 402

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 387.346 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques, découverts	37 235 521	13 408 055	22 551 679
<u>Total</u>	<u>37 235 521</u>	<u>13 408 055</u>	<u>22 551 679</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 035 911	6 171 998	7 369 719
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>8 041 911</u>	<u>6 177 998</u>	<u>7 375 719</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Banques locales	198 599 270	191 953 820	176 070 125
- Banques étrangères	41 486 612	51 872 439	45 916 125
- Emprunts obligataires	185 739 680	228 130 840	207 425 680
- Certificats de dépôt	74 500 000	40 500 000	29 000 000
- Certificats de leasing	26 000 000	79 000 000	71 250 000
<u>Total emprunts</u>	<u>526 325 561</u>	<u>591 457 099</u>	<u>529 661 930</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 569 851	2 659 331	2 452 706
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 218 510	1 138 795	1 272 518
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 675 463	8 262 193	10 661 840
- Intérêts courus sur certificats de leasing	175 347	417 867	432 459
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	-	(46 827)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(2 132 271)	(330 740)	(380 369)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 506 901</u>	<u>12 100 619</u>	<u>14 439 154</u>
<u>Total</u>	<u>534 832 462</u>	<u>603 557 718</u>	<u>544 101 084</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2020

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Écart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>											
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	-	Remboursement après une période de 30 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	46 250 000	169 750 000	(216 000 000)	-	-	-	-	-	-
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	20 000 000	Remboursement après une période de 30 jours de la date de souscription de chaque certificat	25 000 000	125 000 000	(130 000 000)	-	-	-	20 000 000	-	20 000 000
Certificats de Leasing BEST LEASE	6 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	6 000 000	-	-	-	-	6 000 000	-	6 000 000
<u>Sous-total</u>			71 250 000	300 750 000	(346 000 000)	-	-	-	26 000 000	-	26 000 000
Certificats de dépôt	74 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	29 000 000	145 000 000	(99 500 000)	-	-	-	74 500 000	-	74 500 000
<u>Sous-total</u>			29 000 000	145 000 000	(99 500 000)	-	-	-	74 500 000	-	74 500 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			100 250 000	445 750 000	(445 500 000)	-	-	-	100 500 000	-	100 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 288 000	-	(2 644 000)	-	-	-	2 644 000	-	2 644 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	5 152 000	-	-	-	-	-	5 152 000	2 576 000	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 520 000	-	(6 000 000)	-	-	-	7 520 000	3 760 000	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	12 794 000	-	-	-	-	-	12 794 000	7 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	25 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	17 332 000	9 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	8 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	27 122 000	-	-	-	-	-	27 122 000	19 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	18 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	14 000 000	10 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	21 621 680	-	-	-	-	-	21 621 680	16 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	37 706 000	-	(2 294 000)	-	-	-	35 412 000	27 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	17 390 000	-	(2 610 000)	-	-	-	14 780 000	10 780 000	4 000 000
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	15 500 000	-	(1 138 000)	-	-	-	14 362 000	13 224 000	1 138 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	-	9 000 000	-	-	-	-	9 000 000	9 000 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			207 425 680	9 000 000	(30 686 000)	-	-	-	185 739 680	129 621 680	56 118 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	3 141 074	-	(428 317)	-	-	-	2 712 758	1 856 124	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	10 666 667	-	(666 667)	-	-	-	10 000 000	8 666 667	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	7 555 556	-	(444 444)	-	-	-	7 111 111	6 222 222	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 571 429	-	(214 286)	-	-	-	2 357 143	1 928 571	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	21 981 400	-	(3 140 200)	977 670	(494 766)	(18 504)	19 305 600	12 870 400	6 435 200
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			45 916 125	-	(4 893 914)	977 670	(494 766)	(18 504)	41 486 612	31 543 984	9 942 627
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	1 428 571	-	(357 143)	-	-	-	1 071 429	357 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	250 000	-	(250 000)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	111 111	-	(111 111)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	222 222	-	(222 222)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	349 458	-	(230 618)	-	-	-	118 841	-	118 841
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 472	-	(121 178)	-	-	-	62 295	-	62 295
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	500 000	-	(300 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(300 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	250 000	-	(150 000)	-	-	-	100 000	-	100 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	183 433	-	(121 158)	-	-	-	62 275	-	62 275
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	400 000	-	(200 000)	-	-	-	200 000	-	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	181 803	-	(120 148)	-	-	-	61 655	-	61 655
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	300 000	-	(150 000)	-	-	-	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	362 357	-	(239 462)	-	-	-	122 895	-	122 895
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	284 116	-	(187 776)	-	-	-	96 340	-	96 340
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(300 000)	-	-	-	450 000	-	450 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	600 000	-	(200 000)	-	-	-	400 000	-	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 500 000	-	(500 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(315 789)	-	-	-	473 684	-	473 684
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(400 000)	-	-	-	800 000	-	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	376 594	-	(185 064)	-	-	-	191 530	-	191 530
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	789 474	-	(315 789)	-	-	-	473 684	-	473 684
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 200 000	-	(450 000)	-	-	-	750 000	300 000	450 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 194 505	-	(259 134)	-	-	-	1 935 370	575 352	1 360 018
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 000 000	1 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	400 000	-	(100 000)	-	-	-	300 000	100 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 750 000	-	(500 000)	-	-	-	1 250 000	250 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	947 368	-	(315 789)	-	-	-	631 579	-	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	884 209	-	(209 454)	-	-	-	674 755	232 893	441 861
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 325 260	-	(313 762)	-	-	-	1 011 498	349 240	662 258
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 328 598	-	(314 766)	-	-	-	1 013 832	350 034	663 797
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	883 344	-	(209 437)	-	-	-	673 907	232 559	441 347
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(250 000)	-	-	-	1 750 000	500 000	1 250 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 105 263	-	(526 316)	-	-	-	1 578 947	526 316	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(506 453)	-	-	-	2 222 987	1 152 394	1 070 594
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	2 729 440	-	(506 453)	-	-	-	2 222 987	1 152 394	1 070 594
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 208 714	-	(699 937)	-	-	-	3 508 776	2 024 316	1 484 460
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 500 000	-	(500 000)	-	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 650 000	-	(450 000)	-	-	-	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 994 961	-	(498 082)	-	-	-	2 496 879	1 440 523	1 056 356
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 790 094	-	(296 972)	-	-	-	1 493 121	862 285	630 837
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 800 000	-	(300 000)	-	-	-	1 500 000	900 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	11 912 331	-	(1 986 914)	-	-	-	9 925 418	5 719 462	4 205 956
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	3 333 333	-	(1 666 667)	-	-	-	1 666 667	-	1 666 667
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 225 814	-	(241 464)	-	-	-	2 984 350	1 705 303	1 279 047
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	5 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	4 500 000	2 500 000	2 000 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 741 889	-	(464 664)	-	-	-	3 277 225	2 281 766	995 459
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 741 252	-	(133 703)	-	-	-	3 607 549	2 893 118	714 431
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	3 742 089	-	(133 324)	-	-	-	3 608 765	2 895 776	712 989
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 416 666	-	(166 667)	-	-	-	2 249 999	1 916 666	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	3 250 000	-	(500 000)	-	-	-	2 750 000	1 750 000	1 000 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	784 926	-	(96 364)	-	-	-	688 563	480 990	207 573
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 662 950	-	(188 072)	-	-	-	1 474 878	1 069 685	405 193
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	818 457	-	(100 669)	-	-	-	717 788	501 406	216 382
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	7 500 000	-	(1 875 000)	-	-	-	5 625 000	-	5 625 000
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	857 135	-	(105 220)	-	-	-	751 915	525 245	226 671
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2020-2024)	7 000 000	-	(309 914)	-	-	-	6 690 086	5 289 925	1 400 161
ABC 15 MDT (2019)	15 000 000	Trimestriellement (2020)	15 000 000	-	(10 000 000)	-	-	-	5 000 000	-	5 000 000
CITIBANK 106 MDT (2019)	106 000 000	Crédit relais	50 000 000	-	(50 000 000)	-	-	-	-	-	-
ABC 10 MDT (2020)	10 000 000	Crédit relais	-	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000	-	10 000 000
CITIBANK 44,4 MDT (2020)	44 400 000	Crédit relais	-	44 400 000	(2 500 000)	-	-	-	41 900 000	-	41 900 000
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	(250 000)	-	-	-	4 750 000	3 750 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	-	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	-	42 500 000	-	-	-	-	42 500 000	38 855 433	3 644 568
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	-	479 130	-	-	-	-	479 130	319 419	159 711
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	-	307 189	-	-	-	-	307 189	204 790	102 399
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	-	303 296	-	-	-	-	303 296	202 196	101 100
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	-	292 184	-	-	-	-	292 184	194 789	97 395
Total des crédits des banques locaux			176 070 125	108 281 799	(85 752 655)	-	-	-	198 599 270	90 961 418	107 637 852
Total général			529 661 930	563 031 799	(566 832 568)	977 670	(494 766)	(18 504)	526 325 561	252 127 082	274 198 479

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	537 242	222 050	586 141
<u>Sous total</u>	<u>537 242</u>	<u>222 050</u>	<u>586 141</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décénales	83 567	98 929	104 176
- Fournisseurs, retenue de garantie	236 754	156 913	172 341
<u>Sous total</u>	<u>320 321</u>	<u>255 842</u>	<u>276 518</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	1 013 271	829 206	502 528
- Effets à payer	30 147 110	58 983 712	73 170 693
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>31 168 211</u>	<u>59 820 748</u>	<u>73 681 051</u>
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	<u>32 025 774</u>	<u>60 298 640</u>	<u>74 543 711</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Personnel, rémunérations dues	1 533	921	1 533
- Personnel, provisions pour congés payés	205 579	302 872	215 541
- Etat, retenues sur salaires	169 154	172 394	195 984
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	393 050	282 626	506 671
- Etat, retenues sur TVA	-	-	63 200
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	111 785	32 248	46 727
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	5 570	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation	6 284	6 398	-
- Etat, contribution sociale de solidarité	-	300	27 116
- Etat, contribution conjoncturelle	7 500	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	253 732	253 281	221 876
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	6 167	-	6 467
- Etat, TVA à payer	913 101	3 031 834	1 670 806
- Dettes fiscales	8 715 430	9 650 720	6 301 709
- CNSS	388 198	476 942	450 745
- CAVIS	55 870	88 790	74 142
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	37 850	74 972	38 916
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63	63
- Crédoeurs divers	147	144	479 224
- Prestataires Assurances	439 997	799 011	18 181
- Diverses Charges à payer	947 756	684 835	819 155
- Produits perçus d'avances	4 585	-	-
- Ecart de conversion	494 766	430 128	977 670
- Provisions pour risques et charges	764 137	499 861	690 254
<u>Total</u>	<u>13 916 684</u>	<u>16 793 907</u>	<u>12 805 980</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Capital social	(A)	40 180 000	40 180 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	3 930 605	3 493 910	3 493 910
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979	4 887 979
- Réserves pour fonds social	(C)	132 599	246 702	193 701
- Primes d'émission		13 996 000	13 996 000	13 996 000
- Actions propres	(D)	(403 879)	(389 349)	(389 349)
- Résultats reportés		8 297 198	8 664 341	8 664 341
Total des capitaux propres avant résultat de la période		71 020 501	71 079 583	71 026 582
Résultat de la période (1)		(7 780 900)	(2 636 653)	69 552
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	63 239 601	68 442 930	71 096 134
Nombre d'actions (2)		7 982 268	7 989 191	7 987 047
Résultat par action (1) / (2)	(E)	(0,975)	(0,330)	0,009

(A) L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease sera porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease sera ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ces opérations seront réalisées au cours du deuxième semestre de 2020.

Le capital social s'élève au 30 juin 2020 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des subventions non remboursables au personnel de la société.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, seront fixées par le Conseil d'Administration de la Société.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2019	51 061	389 349
Achats de la période	3 255	14 531
Solde au 30 juin 2020	54 316	403 879

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2020, 0,680% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2020
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	4 548 039	73 601 514
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)			600 000			-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000			1 860 680		(4 548 039)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018						(2 410 800)			(2 410 800)
Rachat d'actions propres							(73 151)		(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres						15 318			15 318
Prélèvement sur fonds social					(106 299)				(106 299)
Résultat de l'exercice 2019								69 552	69 552
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Juin 2020		436 695				(367 143)		(69 552)	-
Rachat d'actions propres							(14 531)		(14 531)
Prélèvement sur fonds social					(61 102)				(61 102)
Résultat de la période close au 30 Juin 2020								(7 780 900)	(7 780 900)
Solde au 30 Juin 2020	40 180 000	3 930 605	4 887 979	13 996 000	132 599	8 297 198	(403 879)	(7 780 900)	63 239 601

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Intérêts de leasing	33 168 097	36 827 578	71 640 460
- Intérêts de retard	364 965	983 980	1 840 348
- Prélouer	12 754	77 067	162 707
- Frais de dossier	136 741	179 575	416 621
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	199 320	378 178	618 103
- Frais de rejet	621 549	605 686	1 193 748
Total	34 503 425	39 052 064	75 871 987
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	191 273	342 915	461 037
Intérêts de retard antérieurs	17 270	25 916	78 522
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 973 947)	(2 032 053)	(1 458 493)
Intérêts de retard	(39 415)	(247 552)	(73 823)
Variation des produits réservés	(1 804 820)	(1 910 775)	(992 757)
Total des intérêts et des produits de leasing	32 698 606	37 141 289	74 879 231
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	626 692 070	773 817 223	773 817 223
. A la fin de la période	541 078 681	685 601 678	626 692 070
. Moyenne	(A) 583 885 376	729 709 451	700 254 647
- Intérêts de la période	(B) 33 168 097	36 827 578	71 640 460
- Taux moyen	(B) / (A) 11,68%	10,35%	10,23%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Intérêts des emprunts obligataires	7 971 958	9 845 952	19 098 307
- Intérêts des crédits des banques locales	9 026 564	10 166 182	19 520 148
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 402 402	1 191 941	2 724 457
- Intérêts des autres opérations de financement	5 446 018	7 004 436	13 181 675
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	387 346	522 910	1 048 522
Total des charges financières des emprunts	(A) 24 234 288	28 731 422	55 573 109
- Intérêts des comptes courants	1 883 929	1 335 177	2 424 891
- Autres charges financières	388 169	240 534	(59 560)
Total des autres charges financières	2 272 097	1 575 710	2 365 331
Total général	26 506 385	30 307 132	57 938 440
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	529 661 930	657 381 347	657 381 347
. A la fin de l'exercice	526 325 561	591 457 099	529 661 930
. Moyenne	(B) 527 993 746	624 419 223	593 521 638
- Taux moyen (A) / (B)	9,39%	9,41%	9,36%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes	1 234	33 146	157 332
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	615	2 729
- Plus values sur cession des titres de participations	-	180 000	180 000
- Revenus des comptes créditeurs	118 697	87 083	175 229
- Revenus des certificats de dépôt	27 586	-	22 847
- Revenus des comptes courants associés	11 250	11 225	22 475
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	28	-
- Jetons de présences reçus des filiales	3 750	3 750	3 750
<u>Total</u>	<u>162 517</u>	<u>315 847</u>	<u>564 361</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits locatifs	17 307	16 483	33 368
<u>Total</u>	<u>17 307</u>	<u>16 483</u>	<u>33 368</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Salaires et complément de salaires	3 031 928	3 061 699	6 082 270
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	577 345	635 311	1 233 352
- Autres charges sociales	216 151	99 195	413 903
<u>Total</u>	<u>3 825 423</u>	<u>3 796 205</u>	<u>7 729 526</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	31 240	45 082	79 117
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	241 911	216 766	437 966
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	34 050	68 099
<u>Total</u>	<u>273 151</u>	<u>295 898</u>	<u>585 182</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Achat de matières et fournitures	120 843	150 390	327 875
<u>Total des achats</u>	<u>120 843</u>	<u>150 390</u>	<u>327 875</u>
- Locations	246 964	244 205	495 231
- Entretien et réparations	28 831	33 130	66 610
- Primes d'assurances	100 752	97 102	198 362
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>376 547</u>	<u>374 437</u>	<u>760 203</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	150 608	226 551	444 574
- Publicités, publications, relations publiques	181 262	140 310	299 150
- Déplacements, missions et réceptions	82 262	100 592	164 603
- Frais postaux et de télécommunications	141 620	116 129	259 360
- Services bancaires et assimilés	318 477	254 228	508 683
- Autres	173 574	151 206	296 347
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 047 804</u>	<u>989 017</u>	<u>1 972 717</u>
- Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>81 250</u>	<u>81 250</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	91 989	99 478	193 394
- T.C.L	65 951	89 500	174 295
- Droits d'enregistrement et de timbres	22 485	14 401	28 107
- Autres impôts et taxes	6 674	8 561	18 601
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>187 099</u>	<u>211 939</u>	<u>414 397</u>
<u>Total général</u>	<u>1 813 542</u>	<u>1 807 034</u>	<u>3 637 692</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	9 064 055	4 827 633	7 214 409
- Reprises de provisions collectives	-	-	(844 000)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(998 236)	(1 372 613)	(1 912 776)
<u>Total</u>	<u>8 065 819</u>	<u>3 455 020</u>	<u>4 457 633</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	130	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	10 887	168 985	239 904
- Dotations aux provisions pour risques et charges	73 883	50 999	241 392
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(153 194)	(392)	-
<u>Total</u>	<u>(68 294)</u>	<u>219 592</u>	<u>481 297</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Apurement et ajustement de comptes	-	15 545	15 545
- Pénalités	288 909	267 399	391 142
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	-	8
- Autres pertes ordinaires	10	20	91
<u>Total</u>	<u>288 919</u>	<u>282 965</u>	<u>406 787</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	116 853	144 800	172 542
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1 939	23	78
<u>Total</u>	<u>118 791</u>	<u>144 823</u>	<u>172 620</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2020 correspond au minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires TTC.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	62 551 653	43 546 355	43 546 355
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(83 335 071)	(56 381 308)	(62 551 653)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	707 608	30 665	30 665
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(16 423)	(542 997)	(707 608)
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 5	-	-	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 5	(5 642 000)	-	-
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(7 369 719)	(5 423 583)	(5 423 583)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	8 035 911	6 171 998	7 369 719
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(2 847 531)	(3 262 665)	(3 262 665)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	1 898 082	3 135 060	2 847 531
- TVA collectée		26 469 824	35 109 271	70 699 138
- TVA collectée sur avances et acomptes		(110 171)	(75 541)	(308 417)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	39 030 954	209 891 245	420 070 712
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	1 352 635	2 240 969	4 264 896
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(9 884 477)	(843 378)	(2 917 585)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	129 327 326	370 160	383 144
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	5 212 963	9 899 518	16 432 812
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>165 381 563</u>	<u>243 865 768</u>	<u>490 473 460</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	73 681 051	52 291 064	52 291 064
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(31 168 211)	(59 820 748)	(73 681 051)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	72 904 711	93 540 484	216 676 376
- TVA sur Investissements	+	12 533 964	16 577 618	37 450 782
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	(5 570)	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>127 951 515</u>	<u>102 582 848</u>	<u>232 737 170</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(41 140)	(32 671)	(32 671)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	67 904	95 717	41 140
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(54 800)	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	54 800	40 100	54 800
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(56 964)	(59 501)	(59 501)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	178 537	178 109	56 964
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	586 141	553 822	553 822
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(537 242)	(222 050)	(586 141)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 533	921	921
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 533)	(921)	(1 533)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	215 541	200 165	200 165
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(205 579)	(302 872)	(215 541)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	-	400 000	400 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Produits perçus d'avance en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Produits perçus d'avance en fin de période	- Note 14	(4 585)	-	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	195 984	158 251	158 251
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(169 154)	(172 394)	(195 984)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	506 671	295 199	295 199
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(393 050)	(282 626)	(506 671)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	450 745	391 830	391 830
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(388 198)	(476 942)	(450 745)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	74 142	56 437	56 437
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(55 870)	(88 790)	(74 142)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	38 916	37 674	37 674
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(37 850)	(74 972)	(38 916)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	819 155	752 637	752 637
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(947 756)	(684 835)	(819 155)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	290 000	223 200	385 200
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(137 048)	(156 537)	(330 741)
- TVA, payée sur biens et services	+	584 144	436 136	992 449
- Charges de personnel	+ Note 20	3 825 423	3 796 205	7 729 526
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 813 542	1 807 034	3 637 692
- Impôts et taxes	- Note 22	(187 099)	(211 939)	(414 397)
- Charges à répartir	+ Note 9	120 000	-	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 605 312</u>	<u>6 616 288</u>	<u>11 978 466</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	381 929	411 282	530 926
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux en début de période	- Note 12	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux en fin de période	+ Note 12	-	46 827	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	46 727	85 443	85 443
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(111 785)	(32 248)	(46 727)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	10 661 840	11 049 454	11 049 454
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(6 675 463)	(8 262 193)	(10 661 840)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	3 725 223	4 382 501	4 382 501
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(3 788 362)	(3 798 126)	(3 725 223)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(380 369)	(846 249)	(846 249)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	2 132 271	330 740	380 369
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	432 459	887 721	887 721
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(175 347)	(417 867)	(432 459)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	26 506 385	30 307 132	57 938 440
- Différence de change sur emprunts	Note 12	18 504	119 872	433 180
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(387 346)	(522 910)	(1 048 522)
<u>Intérêts payés</u>		<u>32 386 667</u>	<u>33 741 380</u>	<u>58 927 013</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2020	30 juin 2019	31 Décembre 2019
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 121 053)	(488 692)	(488 692)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 076 367	412 682	1 121 053
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	-	181 817	181 817
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	(7 500)	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	27 116	45 454	45 454
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	-	(300)	(27 116)
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation fin de période	- Note 14	(6 284)	(6 398)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	-	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	-	-	-
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	63 200	-	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	(63 200)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	221 876	205 884	205 884
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(253 732)	(253 281)	(221 876)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	6 467	6 005	6 005
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(6 167)	-	(6 467)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	6 301 709	7 140 113	7 140 113
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(8 715 430)	(9 650 720)	(6 301 709)
- TVA payée		14 109 420	18 072 315	33 593 735
- Impôts et taxes	+ Note 22	187 099	211 939	414 397
- Contribution conjoncturelle		7 500	-	-
- Contribution sociale de solidarité		300	300	27 116
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	65 376	90 948	316 355
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>11 956 263</u>	<u>15 850 013</u>	<u>35 824 816</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	9 000	62 500	780 734
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	1 474 298	840 228	2 092 862
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	276 518	231 325	231 325
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(320 321)	(255 842)	(276 518)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 439 495</u>	<u>878 210</u>	<u>2 828 403</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	5 147	-	17 458
- Moins value sur cession d'immobilisations	- Note 25	-	-	(8)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	116 853	144 800	172 542
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>122 000</u>	<u>144 800</u>	<u>189 992</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Dividendes	+ Note 15	-	2 410 800	2 410 800
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	-	(15 318)	(15 318)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	41	41
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	61 102	53 298	106 299
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>61 102</u>	<u>2 448 758</u>	<u>2 501 760</u>

NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	256 372	350 179	350 179
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(96 809)	(297 975)	(256 372)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	88 045	64 599	64 599
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(55 393)	(65 173)	(88 045)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 449 323	1 540 762	1 540 762
- Placements en fin de période	- Note 6	(6 949 323)	(1 436 028)	(1 449 323)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(479 224)	(641 837)	(641 837)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	147	144	479 224
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(18 181)	(385 432)	(385 432)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	439 997	799 011	18 181
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	28 820	33 789	160 061
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	133 697	102 058	224 301
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	1 939	23	78
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(288 919)	(282 965)	(406 779)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>(5 489 510)</u>	<u>(218 845)</u>	<u>(390 403)</u>

NOTE 37 : Informations sur les parties liées

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2020, HL a mis en force 11 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 874 299 dinars.

Au 30 juin 2020, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 24 487 068 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 727 309 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 15 008 273 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 198 609 dinars

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 2 305 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 35 060 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ce contrat s'élève à 6 610 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 119 667 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 320 106 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 779 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2020, à 8 277 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 13 588 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 289 327 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 146 528 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 2 292 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 41 976 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 10 205 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 213 986 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ce contrat s'élève à 1 633 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 33 607 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 648 184 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ces contrats s'élève à 14 051 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 238 618 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ce contrat est nulle.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2020, sur ce contrat.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2020, sur ce contrat.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2020 sur ce contrat s'élève à 1 506 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ce contrat s'élève à 27 101 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

Au cours de l'exercice 2020, HL a mis en force un contrat au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, pour une valeur de 146 174 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 235 082 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 11 552 dinars.

Au 30 juin 2020, l'encours financier de ces contrats s'élève à 189 473 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 21 janvier 2020, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève 9.252 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 33.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 4 juillet 2020, au taux facial de 10,5%..

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 283.065 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 5.500.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 novembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 21.212 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 10.000.000 DT, durant la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 28 août 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 135.299 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 3.000.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 5 décembre 2019 au 28 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.771 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2020 au 26 juillet 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 74.164 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 1.500.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 8 décembre 2019 au 13 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.602 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 7 janvier 2020 au 5 juillet 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 34.118 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 500.000 DT.

CAPITAL ACT SEED FUND

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 18 décembre 2019 et échéant le 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.313 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 17 janvier 2020 et échéant le 16 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 4.337DT.

Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 21 décembre 2019 et échéant le 20 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 2.747 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 5.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2020 au 18 juillet 2020 au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 51.320 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 1.000.000 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1-HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 29 octobre 2019 et échéant le 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 30.990 DT.

2- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 17 avril 2020 et échéant le 14 octobre 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 21.722 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 1.000.000 DT.

Ali Sabri ESSEGHAIER

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 47.011 DT.

Les héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, ayant des liens avec un administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 28 février 2020 au 26 août 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 109.500 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 3.00.000 DT.

Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 29 Avril 2020 au 28 juillet 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2020, s'élève à 17.682 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2020, à 500.000 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 11.250 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 30 mars 2020, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal

Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2020, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2020 sont au nombre de 13.

Les charges supportées, au 30 juin 2020, s'élèvent à 131 437 DT.

Convention de pilotage

Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 10.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations en cours.

NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Août 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 689 292 KDT et un déficit de 7 781 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2020, comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observations

1- Impact de la pandémie COVID 19

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers intermédiaires n°3-4 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés aux reports des échéances.

2- Transformation en Banque Digitale

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers intermédiaires n°3-5 « Faits saillants », Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale.

Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves concernant ces points.

Tunis, le 31 Août 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

DELTA CONSULT

Said MALLEK

